

Monsieur Fernand Benoit

Le développement de la colonie d'Arles et la centuriation de la Crau

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 108e année, N. 1, 1964. pp. 156-169.

Citer ce document / Cite this document :

Benoit Fernand. Le développement de la colonie d'Arles et la centuriation de la Crau. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 108e année, N. 1, 1964. pp. 156-169.

doi: 10.3406/crai.1964.11706

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1964_num_108_1_11706



SÉANCE DU 12 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. RAYMOND LEBÈGUE, VICE-PRÉSIDENT

M. Fernand Benoit entretient l'Académie du développement de la colonie d'Arles et de la centuriation de la Crau.

COMMUNICATION

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLONIE D'ARLES ET LA CENTURIATION DE LA CRAU, PAR M. FERNAND BENOIT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

La plaine de la Crau, aux grands horizons, dont la structure agraire est à peine en voie de transformation, était ces dernières années la région de Provence qui se prêtait le mieux à une prospection aérienne. M. Max Guy, à qui sont dus les relevés par photo aérienne des régions de Narbonne, de Béziers, de l'étang de Salses et d'Orange¹, avait bien voulu se charger de faire la prospection de la Crau entre Pélissane, Salon, Eyguières et Arles.

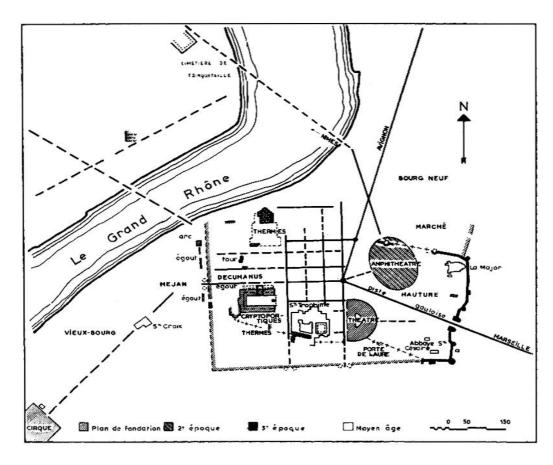
Cette couverture aérienne montre la discontinuité de la centuriation qui n'est apparente que dans les secteurs limités où se sont maintenus des agglomérations ou des mas. L'interprétation au sol de cette cadastration et sa référence à celle de la cité d'Arles apportent une contribution toute nouvelle à l'histoire de la colonie de César et d'Octave, mais également à celle de l'économie de la Crau.

Ce qui frappe tout d'abord est la différence d'orientation du carroyage de la Crau, d'une part avec le tracé de la voie romaine d'Italie en Espagne jalonnée de milliaires d'Auguste, d'Aix à Tarascon, et d'autre part avec la cadastration de la cité elle-même, dont le quadrillage présenté à l'Académie le 14 mars 1941 peut aujour-d'hui être précisé par de nouvelles découvertes.

Ces recherches permettent donc d'envisager sous un angle nouveau le problème de la chronologie de la colonisation d'Arles : nous étudierons successivement la centuriation d'Arles et le développement de la ville, l'évolution des itinéraires et la cadastration de la Crau.

^{1.} Tracés du cadastre romain de quelques colonies de la Narbonnaise, in Études roussillonnaises, IV, 1954-1955, p. 217; Centuriation de la colonie de Narbonne, in Gallia, XIII, 1955, p. 103; Schéma des carroyages de la région d'Orange, publiés par R. Chevallier, Sur les traces des arpenteurs romains, in Géomètre, 1960, p. 722; cf. R. Chevallier, Cadastres antiques et photographie aérienne, in Rev. arch. Est, VIII, 1957, p. 282; Soc. fr. de photogrammétrie, n° 5, 1962; Consiglio naz. delle Ricerche, Rome, 1963, p. 94.

1. La genèse de la cité. — Le plan de la cité est encore reconnaissable, dans la partie centrale, où s'élevait le forum, au tracé des rues rigoureusement orientées Sud-Nord, — en dépit de leur exposition au vent dominant, le mistral, qui les prenait d'enfilade. Le quadrillage, confirmé par l'orientation des égouts, correspond à l'implantation des grands monuments du 1^{er} siècle selon l'axe du Decumanus



à l'équinoxe, cryptoportiques, cour à exèdre du Museon Arlaten, thermes de la place de l'Obélisque, théâtre: il sera encore respecté au Bas-Empire lors de la construction des thermes du Nord, qui succédaient sans doute à des thermes plus anciens, en bordure du Rhône.

Ce quadrillage fait apparaître des carrés d'une cinquantaine de mètres, sans doute divisés eux-mêmes en îlots de 75 pieds, soit 25 mètres environ¹.

Or ce plan d'Arles est daté: il remonte à la fondation de la colonie sur l'ordre de César par Ti. Claudius Nero, père de Tibère: cette création sera confirmée par le second fontateur de la colonie, Octavien, qui lui donna le nom de Colonia Iulia Paterna Arelate Sexta-

^{1.} Cf. A. Grenier, Man. Arch., III, p. 164.

norum, rappelant à la fois le souvenir de son fondateur, le divin Jules et la deductio de vétérans de la vie légion¹.

Le départ d'Italie de Ti. Claudius Nero étant fixé, ainsi que l'a établi L. A. Constans, à l'automne de 46, l'année même où César envoyait hors d'Italie 80.000 colons de la plèbe et l'orientation du Decumanus correspondant à la déclinaison du soleil à l'équinoxe, cette fondation peut être fixée au 21 septembre de la même année, soit dix-huit mois avant l'assassinat de César qui allait remettre en question la fondation de la colonie.

La colonie fut établie sur une butte rocheuse, abrupte du côté de l'Est, s'abaissant en pente douce jusqu'au Rhône, qui la limitait au Nord et à l'Ouest. C'est là le type de l'oppidum, occupé à l'époque préromaine, ainsi que l'atteste le nom même d'Arelate, antérieur à la romanisation, comme celui de toutes les cités rhodaniennes de la Narbonnaise.

La colonie reçut une enceinte qui était achevée sous Auguste : il en subsiste un important vestige sur le front Est, percé de la porte d'Italie par ou pénètre la voie romaine, avec retours au Nord et au Sud. Elle est divisée en deux quartiers, topographiquement différenciés, la *Hauture* sur l'acropole rocheuse, ancien oppidum où s'élèveront des temples et la *Place*, où sera édifié le *forum*, que prolonge au Sud-Ouest le long du Rhône le Vieux-Bourg.

Le tracé du *Decumanus*, Est-Ouest dans la partie centrale, oblique aux deux ailes, obéit à des nécessités géographiques : il traverse la *Hauture* en diagonale, parce qu'il succédait à une ancienne piste gauloise qui suivait le défilé du Pont de Crau, orienté Sud-Est-Nord-Ouest par le seul passage praticable entre les marais, qu'emprunteront l'aqueduc romain et au xvie siècle le canal de Craponne.

Le tracé de cette piste, oblitéré dans la traversée du castrum, reparaît à la sortie de celui-ci, dans le quartier du Méjan (Medianum) séparant la cité du Vieux-Bourg : à la voie qui conduisait au passage du Rhône par radeaux, qui sera en usage jusqu'à la construction d'un pont de bateaux plus en amont, à la fin du 1er siècle, s'articulait un prolongement du Decumanus, qui longeait la berge du fleuve jusqu'au Cirque achevé avant 83², qui limitait le Vieux-Bourg au Sud-Ouest.

C'est à ce carrefour qu'avait été élevé l'arc ou « porte du Rhône »; à demi enfoui par le relèvement de la berge et détruit à la fin du xviie siècle, parce qu'il obstruait la voie du port; il ne possédait plus à cette époque qu'une arcade « des quatre qu'il y en avoit », servant de support au phare chargé de guider les nautoniers, d'après Anne

^{1.} L. A. Constans, Arles antique, 1921, p. 56.

^{2.} A(ulus) Annius Camars, qui fut tribun de la plèbe en 83 sit un legs pour que tous les ans, à l'anniversaire de sa mort, soient donnés des ludi Circenses (C.I.L., XII, 670).

de Rulman. Les dessins de J. Sautereau faits en 1640 pour le cardinal de Richelieu et récemment retrouvés, représentent les deux côtés de l'arcade subsistante, dont seule la face externe avait reçu une inscription au restitutor d'Arles, Constance II ou Constance III, selon J. Carcopino¹, l'autre face montrant la coupe de l'édifice.

Il s'agit donc d'un arc quadrifrons ou porte à quatre baies², dont le plan singulier, analogue au tétrapyle de Cavaillon (d'époque flavienne et de style tout différent), ne peut s'expliquer que par son emplacement à l'une des sorties de la cité donnant accès au pont et au Méjan.

L'édifice fait en effet partie du programme initial de la colonie et doit être daté du début du règne d'Auguste, ainsi que le montrent la similitude de sa décoration avec celle du théâtre, daté de 27 av. J.-C.³ et celle de ses chapiteaux, dont le dessin a été conservé par J. Gertoux⁴, avec ceux du mausolée tétrapyle de Glanum, que G. Ch. Picard a daté de — 30 à — 25 av. J.-C., par comparaison avec ceux du temple d'Apollon Palatin et de l'arc de Rimini⁵.

Le lancement d'un nouveau pont, en amont du passage primitif, sans doute à la fin du 1^{er} siècle, détermina un nouvel axe dans le développement de la cité augustéenne. Le point de traversée du fleuve nous est connu par l'« encoule » ou culée du pont de bateaux, dont les blocs de grand appareil ont été conservés lors de la construction du quai au siècle dernier : la traversée du fleuve se situait au coude de celui-ci en un point où le lit est plus large, mais le courant moins violent qu'entre les berges resserrées où avait été établi le premier passage. C'est le tracé que suivra l'aqueduc qui alimentera le faubourg de Trinquetaille, dont 33 tuyaux de plomb soudés entre eux, portant la marque C. Cantius Pothinus, sans doute du 11^e siècle, ont été remontés en 1822 et 1825 aux eaux basses⁶.

C'était un pont de bateaux, fort large, tabulatum pontem dit Cassiodore, sur lequel seront installées des boutiques et que représente l'une des mosaïques du portique des Corporations d'Ostie⁷.

L'orientation du pont, qui traversait en oblique la pointe de la Camargue en direction de Nimes, nous donne la clé de ce que j'appel-

^{1.} Choses et gens du pays d'Arles, in Revue du Lyonnais, 1922.

^{2.} L. A. Constans, Arles antique, p. 223 et 239 et Bull. Soc. Nat. Antiq., 1933, p. 201; F. Benoit, L'arc du Rhône, in Mém. Institut hist. Provence, VI, 1929, p. 147; FOR, p. 130, fig. 6 et 7; Dessins d'antiquaires, in Gazette des Beaux-Arts, 1937, p. 72; E. Cahen, Archéologie, in Les Bouches-du-Rhône, IV, 1932, p. 57 et pl. VIII.

^{3.} A. Grenier, Man. Arch., III, p. 752.

^{4.} Bibl. Arbaudenco, Aix, MQ 451, ii.

^{5.} Glanum et les origines de l'art romano-provençal, in Bull. Soc. Nat. Antiquaires, 1962, p. 45; Gallia, XXI, 1963, p. 119.

^{6.} CIL, XII, 57012; Constans, o.c., p. 400.

^{7.} L. A. Constans, o.c., p. 344; A. Grenier, II, p. 495; *Delta* (Marseille), nº 91, 1963, p. 19.

lerai la seconde époque d'Arles, qui n'est guère antérieure à Domitien : elle commande en effet le nouvel alignement du quartier au Nord et au Nord-Ouest du castrum.

Ce nouvel axe correspond à celui de l'amphithéâtre, dont l'implantation contraste avec le quadrillage des édifices de première époque. Architecturalement, un tel édifice possédant un sous-sol de toute la superficie de l'arène (comme ceux de Pouzzoles et de Capoue qui datent d'Hadrien) est postérieur à ceux de Fréjus et de Nimes, qui ont une fosse cruciforme et ne peut être antérieur à Vespasien, ainsi que l'a reconnu G. Lugli, qui inclinerait à l'abaisser jusqu'à Trajan¹. Son « inauguration » célébrée par l'inscription monumentale que fit graver sur le podium C. Iunius Priscus, munerarius et duumvir quinquennalis des Arlésiens, ne peut, nous le verrons, être antérieure au début du 11º siècle.

L'emplacement de cet édifice avait été judicieusement choisi à la pointe la plus basse de la *Hauture*, dont la terrasse avait été élargie par un remblai pour asseoir la partie Nord de l'ellipse de la cavea: les travaux consécutifs à la démolition des maisons de la place de la *Major* après la guerre ont permis de rectifier le tracé du front Nord du castrum, dont un segment était apparu sous les carceres, qui donnaient de plain-pied dans le quartier bas du Marché, que traversait la nouvelle voie du pont.

C'est en effet à la seconde époque d'Arles que remontent les édifices du faubourg de Trinquetaille, — à part un édifice militaire d'architecture toute romaine, caractérisé par les assises de briques de ses arcades, l'arsenal de César ou d'Octave découvert en 1947 à 3 mètres de profondeur, dans les ruines du faubourg rasé par la guerre et encore enseveli².

Les terrassements de la voie de Lunel en 1866 avaient mis au jour un ensemble de docks, dont le plan en relief avait été modelé par H. Augier, employé au Musée Borély, qui a enrichi les collections de Marseille des pièces provenant de ces fouilles; l'agrandissement du cimetière au Sud de la voie ferrée a permis à M. J. M. Rouquette de retrouver à — 2 mètres la suite du quartier des docks, sensiblement aligné selon l'axe du pont. La fouille en cours met au jour trois côtés d'un portique, dont le stylobate de grandes dalles supporte les bases de colonnes cannelées, à simple tore en boudin, attenant au tambour inférieur du fût.

Le portique, dont sont conservés quatorze bases de colonnes sur le côté Sud-Est qui fermait la cour, délimite une area d'une cin-

G. Lugli, La tecnica edilizia romana, I, p. 649 et 655; cf. Gallia, VI, 1948, p. 210 et A. Grenier, o.c., III, p. 633-639. Sur l'inscription du podium : CIL, XII, 697;
L. A. Constans, p. 81 et 305; Espérandieu, Inscript. lat. Narbonnaise, nºs 109 et 110.
2. Gallia, VI, 1948, p. 209.

quantaine de mètres de largeur; il soutenait la toiture d'une galerie en appentis de 4 m. 80 de largeur sur cette face dépourvue de tout dallage; le mur de fond était enduit de stuc. A l'intérieur de la place, vers le côté Nord-Ouest, où était l'entrée, sont en place quatre bases d'autels et de statues, identification pour celles-ci que confirme la découverte de fragments de statues de marbre.



La cour à portique de Trinquetaille (côté Sud-Est).

Cet édifice dont l'ordonnance rappelle celle de la « place des Corporations » à Ostie, était sans doute en relation avec les collèges des navicularii marini, des fabri tignuarii ou charpentiers, des fabri navales et des centonarii, qui étaient associés sous le même patron, et dont l'époque de prospérité se situe au 11e siècle.

C'est en effet de la rive droite que viennent la plupart des inscriptions dont la provenance a pu être établie. Dans la fouille même, au fond d'un puits antique comblé au IVe siècle, a été trouvé un fragment de dédicace des [NA]VI[CULARII MARINI] à leur patron, sans doute [F]RO[NTONIUS EVPORVS], connu par l'autel de Saint-Gabriel, curateur du collège des Naviculaires d'Arles, et patron des nautes de la Durance et des Utriculaires d'Ernaginum¹. Au xVII^e siècle avait été trouvée une dédicace des naviculaires marins à Q. Cominius Aper, procurateur des deux Augustes (Marc-Aurèle et Lucius Verus) « pour le service de l'Annone en Narbonnaise et en Ligurie ».

Le cimetière de Trinquetaille enfin, en partie rongé par le Rhône, a donné plusieurs inscriptions qui se rapportent à l'activité du port : épitaphe d'un architectus navalis, de C. Julius Pot[hinus], curateur du collège des Fabri navales et de plusieurs membres de celui des Fabri Tignuarii ou charpentiers, dont l'un L. Aventinius Avitianus est qualifié de magister primus, c'est-à-dire qu'il fut le premier à exercer cette fonction¹. Sans doute doit-on reconnaître également un armateur dans cet Arlésien dont le podium de l'amphithéâtre d'Arles nous vante la munificence, C. Iunius Priscus : il avait participé à la construction de l'édifice et donné des jeux dans les arènes. Le fragment de marbre du socle de sa statue trouvée à Trinquetaille nous apprend en effet qu'il avait distribué des « sportules » à des corporations, dont manque malheureusement la nomenclature².

On peut donc en déduire que ces collèges avaient leur siège à Trinquetaille, dans le quartier même des ateliers de construction navale et du commerce des naviculaires marins, — témoignage du développement économique fluvial au 11º siècle.

La poterie très abondante en effet correspond à l'époque de Domitien et se continue jusqu'à Constantin (Graufesenque de la décadence, forme 37 Dragendorff, sigillée claire A et B, luisante).

2. La voie romaine et la centuriation de la Crau. — La colonie de César avait reçu dès sa fondation un contingent de vétérans de la vie légion, inscrits dans la tribu Teretina. On s'attendrait donc à retrouver dans les environs de la cité, une centuriation tracée selon le même axe : la correspondance de la cadastration intra et extra muros est en effet caractéristique des fondations en territoire « colonial », dont Ammaedara (Haïdra) était le plus bel exemple aux yeux des arpenteurs de l'Antiquité.

On a noté la même correspondance dans les plans de Narbonne, de Béziers, de Valence, de Vienne et dans celui de Cavaillon en cours d'étude³, le quadrillage d'Orange ayant par contre une orientation indépendante de celui des cadastres ruraux⁴. Or, la couverture

^{1.} Constans, p. 142, 207 et 336 : CIL, XII, 672, 723, 730, 719, 722, 738; FOR, V. p. 186, 32.

^{2.} F. Benoit, Nouvelles inscriptions du Musée Lapidaire, in Mém. Institut hist. Provence, IX, 1932, p. 141; FOR, V, p. 181, 19.

^{3.} M. Guy, Études roussillonnaises, IV, 1954-1955, p. 221; Gallia, XIII, 1955, p. 106; A. Blanc, Valence romaine, in Cahiers Valentinois, 1953, I, p. 12; Les traces de centuriation romaine et les origines de Valence, in Rev. Ét. ligures, 19, 1953, p. 35; A. Grenier, Man. Arch. III, p. 833 et Gallia, XVI, 1958, p. 282; pour Vienne, R. Chevallier, d'après M. Guy, Notes sur trois centuriations romaines, in Mél. A. Grenier (Latomus, LVIII), I, p. 413 et 416; pour Cavaillon, comm. de M. G. Barruol.

^{4.} A. Piganiol, Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange, 1962, p. 400; cf. pour Cologne, H. Schmitz, Colonia Claudio Agrippinensium, 1956; F. Ulrix, in Kölner Jahrbuch, 1962-1963, p. 69.

aérienne de la Crau, faite par M. Max Guy, présente, dans les îlots isolés, un carroyage tout différent de celui de la cité; il ne correspond pas non plus à celui de la voie d'Auguste, qui traverse en oblique la Crau et tire en droite ligne d'Aix à Tarascon, où avait lieu le passage du Rhône, *Trajectus Rhodani*.

On doit en conclure que le carroyage de la Crau est indépendant du tracé de la voie et que ni l'un ni l'autre ne se réfèrent au quadrillage de la cité.

Cette anomalie correspond-elle à une double cadastration, faite à deux époques successives, par suite des vicissitudes qui ont marqué les débuts de la colonie ou n'a-t-elle pas son origine dans la pré-existence d'une piste qui aurait donné son orientation au cadastre rural?

L'assassinat de César, aux ides de mars 44, soit dix-huit mois après la fondation, avait interrompu le développement de la colonie. Le Sénat en effet se proposait, en cas de victoire de Pompée sur Antoine, de rendre à Marseille, sa fidèle alliée, le territoire que César lui avait enlevé pour le donner à ses vétérans, — sans doute dans les plaines plus riches de la région de l'étang de Berre. L'interruption fut brève. En 40 le traité de Brindes cédait à Octavien la Gaule et la Narbonnaise, retirées à Antoine et dès l'année suivante le fils du divin Jules venait en Arles prendre possession de la Gaule. C'est à cette occasion que la colonie de César, Iulia Paterna, reçut sa confirmation et que fut consacrée à son second fondateur une statue, dans le premier sanctuaire de la religion augustéenne en Gaule, dont quelques éléments ont été retrouvés en 1951 dans les crypto portiques : le buste d'Octave avec la barbe qu'il affectait de porter en signe de deuil, doit sans doute être daté de 39, qui correspond à sa prise de possession¹.

Cette seconde fondation entraîna-t-elle une nouvelle déduction de colons ? celle-ci aurait amené la division de certaines parties de la Crau en carrés, en quasi-totalité de 710 mètres de côté, dont la surface était de 200 jugères (environ 50 hectares).

Or, cette cadastration est coupée obliquement par la voie d'Aix à Tarascon jalonnée sous Auguste, qui s'articule en ce point à la voie rhodanienne d'Agrippa conduisant à Vienne et à Lyon. Celle-ci ne tient aucun compte d'une centuriation matérialisée sur le terrain par des chemins vicinaux, des fossés, des haies qui lui est donc antérieure. Si la cadastration de la Crau en effet avait été postérieure au tracé de la voie, il n'y aurait eu aucune raison qu'elle n'ait pas pris l'alignement de l'axe rectilinéaire de celle-ci qui eût servi de base au cadastre : le parallélisme des parcelles à la voie est en effet de

^{1.} F. Benoit, Le sanctuaire d'Auguste et les Cryptoportiques d'Arles, in Rev. arch., 1952, I, p. 47.

règle générale, le même mot limes signifiant limite de territoire et chemin¹.

Ce carroyage serait donc antérieur à la réforme d'Auguste qui à l'assemblée de Narbonne en 27 avait tracé le réseau des grandes voies de la Gaule, que réalisera Agrippa et ordonné le recensement et l'établissement du cadastre, base de l'impôt.

Les vues aériennes par contre montrent les traces d'une colonisation secondaire, dont les lots sont alignés selon l'axe de la voie d'Auguste, à l'Ouest du Merle, en particulier au mas d'Archimbaud, où est encore en place le milliaire 1111. La formation de ce domaine, en plein centre de la Crau ovine, est sans doute consécutive à l'assèchement de la dépression du Grand Brahis², — en provençal lieu marécageux, qui occupe l'emplacement d'un ancien marais.

La datation de la voie romaine et son tracé sont certains: elle est jalonnée sur tout son parcours par des milliaires d'Auguste, de l'an 3 av. J.-C. avec surcharge en l'an 2 du titre de Pater Patriae, que lui avait décerné le Sénat³. Voie stratégique unissant Aix à Tarascon (Trajectus Rhodani) et à Nimes selon le principe de la route rectiligne romaine, elle reliait par le plus court chemin l'Italie à l'Espagne, — voie militaire, internationale, nous l'appellerions aujourd'hui « autostrade ».

Elle évitait Arles isolée par ses marais, à laquelle elle sera reliée par un diverticule au viie mille (numérotation comptée d'Ouest en Est à partir de la Crau), correspondant au relais de la Croix-du-Merle, carrefour important auquel aboutissait la voie du gué de Cavaillon, qui contournait la Crau; le mas du Petit Merle a succédé à une villa romaine, dont le toponyme, peut-être issu de Merulavum, a été signalé dans la toponymie du Nord-Est de la Gaule et de Germanie⁴. Ce diverticule, contemporain de la voie augustéenne, coupe également les parcelles du cadastre en oblique.

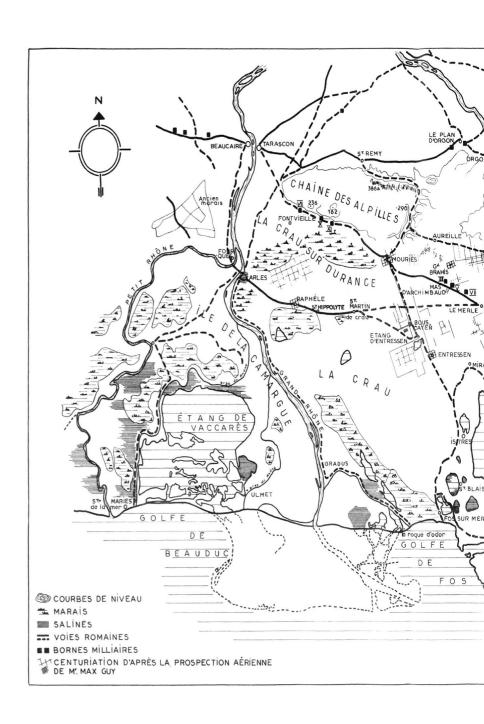
Cette voie stratégique, tracée en fonction de la configuration du terrain, empruntait successivement le plateau de la Crau jusqu'à son point de jonction avec la chaîne des Alpilles à *Tericiae* (Mouriès), et le versant Sud de cette chaîne jusqu'à *Ernaginum*, station d'utriculaires qui facilitait le passage de la dépression rhodanienne en

^{1.} A. Grenier, o.c., II, p. 12-13. Cf. l'exception signalée par F. Ulrix, Recherches sur la méthode de traçage des routes romaines, in Latomus, XXII, 1963, p. 172, d'après les cartes de J. Bradford, Ancient Landscapes, 1957, pl. 23 et 24.

^{2.} Ch. Rostaing, Essai sur la toponymie de la Provence, p. 102, n. 3; cf. F. Benoit, La géographie des chansons de geste, in Rec. Travaux Cl. Brunel, 1955, p. 135.

^{3.} L. A. Constans, Arles antique, p. 155; A. Grenier, o.c., II, p. 29 et 503; FOR, V, n° 310 et 379; F. Benoit, La voie d'Italie en Espagne à l'époque d'Auguste sur le territoire d'Arles, in Rev. Ét. anc., 40, 1938, p. 138. Le tracé donné par R. Boyer et P. A. Février (Stations routières romaines de Provence, in Rev. Ét. lig., 25, 1959, p. 180 et carte 2) est inexact. Sur la date de l'Itinéraire, R. Lugand, Mél. Arch., 43, 1926, p. 138.

^{4.} Ch. Merlo, Les Merlo messins, in Revue internat. Onomastique, 1957, p. 81 et 166.



période d'inondation. Sa structure, qui simplifie le schéma théorique de Vitruve, était adaptée au terrain ; le rudus était constitué en Crau par le poudingue naturel formé d'un conglomérat de gros galets tandis que dans les Alpilles elle était dallée aux points meubles¹.

Cette voie qui traverse le désert de Crau dans toute sa longueur paraît être une création romaine, mais la difficulté de son parcours en Crau et le long de la dépression marécageuse des Baux et de Barbegal lui fit préférer des itinéraires plus anciens : elle n'est pas signalée par l'*Itinéraire maritime* dit d'*Antonin*, dont la première rédaction remonte à Caracalla et la *Table de Peutinger* suit une dérivation de la voie augustéenne au sortir de la Crau, vers les Alpilles.

La difficulté de la traversée de la Crau est notée par les relations de voyage du xviie siècle. Au xie siècle l'archevêque d'Aix s'était fait concéder par l'archevêque d'Arles un relais, sans doute à Salon, au milieu de la Crau, que l'on ne pouvait franchir en une étape, pour y passer la nuit propter asperitatem vie Lapidosi agri².

Avant la création de la voie d'Auguste, indépendamment du chemin qui suivait le canal des Fosses Mariennes de Fos jusqu'à la station d'Ad Gradus, qu'Ammien Marcellin situe à 18 milles d'Arles, c'est-à-dire au point d'aboutissement du canal de Marius dans le Grand Rhône, et qui n'est autre que la via Aurelia encore mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin³, le réseau routier de la Crau ne comprenait que deux pistes qui, sans pénétrer au cœur de la plaine de cailloux, qui constitue une zone répulsive, reliaient à l'arrière-pays la région de l'étang de Berre et des salins d'Ugium (Saint-Blaise).

Leur tracé fait apparaître l'importance de deux carrefours aux franges Sud et Nord de la Crau, Entressen et *Tericiae* (Mouriès), dont le second seul est connu par la *Table de Peutinger*.

Au sortir des collines de l'étang de l'Olivier, la voie bifurquait à son entrée en Crau à Entressen, Trasens, Trasens au Moyen Age (<* Intersigna?), station romaine alimentée par une source, près d'un étang d'eau saumâtre, entourée d'un bois. La Forma Orbis Romani (nº 299) y signale des mosaïques et des tombes.

L'un des chemins se dirigeait au Nord-Ouest vers Arles par le Sud de la Crau, passant à Saint-Martin-de-Crau et à Raphèle; l'autre allait en droite ligne vers *Tericiae* et atteignait Arles par le flanc Nord des Alpilles, après avoir fait un détour par *Glanum* et *Ernaginum* (Saint-Gabriel).

^{1.} Cf. P. Fustier, Via Aurélia et son prolongement en Gaule narbonnaise, in Rev. Ét. anc., 63, 1961, p. 282, pl. 20 et fig. 4.

^{2.} F. Benoit, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhônc, in Lettres d'Humanité, VIII, 1949, p. 130.

^{3.} L. A. Constans, Arles antique, p. 155, 164 et 200 et pl. XIII; A. Grenier, II, p. 29 et 405.

Le premier de ces chemins est une ancienne piste massaliète, à l'échelle des relations de Marseille avec ses comptoirs de l'étang de Berre et avec Arles, port fluvial, — voie de cabotage pourrait-on dire, qui longe l'étang de Berre et coupe la Crau dans sa moins grande largeur, pour pénétrer par le défilé du Pont de Crau dans le castrum d'Arles, accessible seulement par le Sud-Est. C'est elle qui a commandé l'orientation oblique de la porte d'Italie et à la sortie d'Arles, le point de passage du Rhône, qui sera marqué par la porte d'Auguste.

Appelée carreira grossa, allant de Tressens à Arles en 1269, chemin saunier ou peisonnier, chemin du sel et des salaisons de poissons, dont l'appellation dit bien l'origine littorale — mais aussi voie de transhumance, elle était au xviie siècle suivie par les diligences. C'est l'itinéraire qu'avait décrit Abraham Gölnitz, dans son Ulysses belgico-gallicus, imprimé à Leyde en 1631 (p. 524): venant de Saint-Chamas et de Miramas et se dirigeant vers Saint-Martin-de-Crau et Arles, il mentionne sous le nom de « Tous Saincts » (Entressen) l'arx multangularis, autrefois « castrum des Romains », qui n'est autre que la tour de guet du xive siècle, où l'on percevait un droit de péage.

La topographie de cet itinéraire, le plus ancien, n'avait pas manqué de frapper les géographes, ainsi que le montre la localisation en Crau du combat d'Héraclès contre les Ligures. Strabon, qui nous a conservé un passage du *Prométhée délivré* d'Eschyle (1v, 1, 7) décrit cette route « marginale », que bordent des marais saumâtres, des salins et des dépôts de sel (ἀλυκίδες καὶ ἄλες), — paysage qui ne peut concerner que celui d'Entressen, d'Istres et du pays d'*Ugium* (Saint-Blaise).

Le second de ces chemins, qui est une voie de transhumance, se dirige en droite ligne vers les Alpilles, par le mas de Bouscayer et le « pas de l'Anelier » qui ouvre la route de Mouriès; cet habitat de plaine doit être identifié avec la station romaine de Tericiae, mentionnée par la Table de Peutinger, qui avait succédé à l'oppidum des Caisses, situé sur la hauteur. Géographiquement, Tericiae est à la charnière des deux segments de la voie romaine d'Auguste, au point où celle-ci quitte le plateau de la Crau pour le sol rocheux des Alpilles, en évitant les marais des Baux et de Barbegal : frontière naturelle entre deux régions qui correspond à une limite de peuplement et peut-être à celle d'un vicus, elle marque également le changement de numérotation de la voie d'Auguste, comptée d'Ouest en Est, du Rhône à la « costière de Crau » et de là vers Aix.

La station de *Tericiae* commande l'entrée d'un défilé qui traverse les Alpilles par la *Vallongue*, station hallstattienne (*Vallis longa Sobrana*, *Vallonum tortum* au Moyen Age) et se raccorde sur le flanc Nord de cette chaîne à la route de *Glanum* et d'*Ernaginum*, qui conduit au gué de Cavaillon sur la Durance. La station était un relais de diligence, au lieu dit « Mas du Brau », dans *La Guide des chemins de France*, de Charles Estienne en 1553¹.

Cette transversale qui constitue une dérivation de la voie jalonnée par Auguste, sur le flanc Sud des Alpilles, de *Tericiae* à *Ernaginum*, avait une grande importance à l'époque romaine : elle est mentionnée à partir de son embranchement de *Tericiae* vers *Glanum* par la *Table de Peutinger*, qui ignore le tracé direct vers *Ernaginum*².

Elle avait été jalonnée de milliaires; l'un de ceux-ci, le « peyron de l'Estape » (Stabula), correspondant à un relais, est signalé par une enquête de 1429 « in capite vallis sobrane », au point qui servait de confront aux territoires des Baux, de Romanin, d'Eygalières et d'Aureille; c'est à cette route qu'appartient le milliaire de Constantin retrouvé dans les ruines d'époque paléochrétienne de Glanum par M. H. Rolland; sa numérotation III indique qu'il avait été déplacé, la numérotation étant sans doute comptée à partir de l'embranchement vers Tericiae.

Or, la couverture aérienne fait apparaître que le parcellaire de la Crau est parallèle à la voie d'Entressen. L'axe du decumanus, tout différent de celui de la cité, est de direction Sud-Ouest-Nord-Est, ce qui correspondrait à une déclinaison du soleil à une époque intermédiaire entre le solstice et l'équinoxe, soit le 20 avril ou le 20 août.

Est-ce une simple coïncidence? Le cadastre a-t-il été tracé selon l'orientation solaire ou n'est-il pas plutôt dérivé de cet ancien chemin? Le fait a été noté par M. Max Guy dans la centuriation de la plaine entre Ruscino et Salses, recoupée obliquement par la voie Domitienne³ et par M. R. Chevallier pour la région entre Châlons-sur-Marne et Bar-sur-Aube, traversée également en oblique par la voie d'Agrippa⁴. En ce cas c'est de la voie de transhumance que dériverait la cadastration de la Crau et non de la « voie marginale » d'Entressen à Arles.

La centuriation de la Crau donne lieu à une autre observation d'ordre économique. Elle apparaît incomplète sur les photos aériennes : les seuls îlots déterminés sont ceux de Salon, Pélissane, Eyguières, Entressen et la zone à l'Est d'Arles, qui possèdent une centuriation régulière. Phénomène de colonisation manquée ou inachevée, comme

^{1.} Aujourd'hui mas du xvie siècle, FOR, V, 392; non identifié : éd. Ch. Bonnerot, 1936, p. 183.

^{2.} L'importance de cette route a été signalée en 1938 : F. Benoit, La voie d'Italie en Espagne, l.c., p. 142 ; cartes des voies de transhumance, La Provence et le Comtat Venaissin, 1949, p. 216 ; H. Rolland, Nouveau milliaire de l'Itinéraire de Peutinger, in CRAI, 1962, p. 76.

^{3.} Études roussillonnaises, IV, 1954-1955, p. 223 et fig. 4.

^{4.} R. Chevallier, Reconstitution du réseau routier gallo-romain, in Rev. arch., 1962, I. n. 39.

on le supposerait a priori ? L'interprétation sur le terrain montre que la cause est due à la stérilité du territoire, qui n'avait été colonisé que dans les secteurs cultivables et irrigables ; ceux-ci se présentent comme autant de taches sporadiques, comparables à celles qu'a observées le colonel Baradez dans sa prospection aérienne des confins sahariens¹.

La carte de la centuriation de la Crau se superpose en effet à celle de l'occupation romaine inventoriée dans la Forma Orbis Romani: la répartition des trouvailles montre très nettement que les sites antiques ont été reconnus exclusivement autour des points d'eau, qui étaient autant d'oasis, où la vie s'est perpétuée dans les grands mas, — les espaces vides étant les coussous ou terres de parcours et de pacage du cheptel ovin, qui trouvait une nourriture abondante dans les herbes (ἀγρωστις) poussant entre les cailloux, selon l'observation de Strabon (IV, 1, 7).

Cet élevage saisonnier implique la transhumance estivale; si celle-ci n'est pas attestée par les textes, elle répond à une nécessité géographique, ainsi que l'a justement supposé M. A. Piganiol dans son introduction au cadastre d'Orange²: la montée vers les alpages se faisait par la « draille » d'Entressen, exutoire de la Crau qui conduisait au gué de Cavaillon sur la Durance³.

Ainsi, l'économie de la Crau, fondée sur l'élevage du troupeau et la transhumance, n'a-t-elle pas changé depuis l'époque romaine.

Elle montre la permanence de la géographie humaine dans cette plaine très particulière de la Provence rhodanienne, comprise entre l'étang de Berre, les marais du Rhône et les chaînes qui bordent la Durance. C'est à la colonisation que ce désert doit l'ouverture d'une voie directe, sans intérêt local, d'Aix au Rhône, et sa structure agraire, qui associait l'agriculture à l'élevage, celui-ci certainement antérieur à celle-là.

En conclusion, la genèse d'Arles a connu quatre étapes :

- 1º Tracé du plan de la cité, à l'équinoxe, sans doute d'automne 46;
- 2º Centuriation des « oasis » de Crau, avant 27-3 av. J.-C.;
- 3º Tracé de la voie directe d'Aix à *Ernaginum* et Tarascon, en 27-3 av. J.-C., avec quelques îlots de colonisation orientés selon cet axe;
- 4º Extension d'Arles au Nord et sur la rive droite du Rhône, à Trinquetaille, selon l'axe du nouveau pont de bateaux, à partir du dernier quart du 1^{er} siècle : construction de l'amphithéâtre et des docks de Trinquetaille.
 - 1. J. Baradez, Fossatum Africae, 1949, p. 199.
 - 2. Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange, p. 27.
- 3. F. Benoit, Les itinéraires commerciaux en Provence dans l'Antiquité, in Assoc. G. Budé, VIIE Congrès, Aix-en-Provence, 1963, p. 371 et carte 2.

Cette esquisse de la géographie urbaine de la colonie de César nous fait assister au développement de la ville, à partir de l'oppidum de la Hauture et à l'occupation du faubourg de Camargue (insula Gallica), qui achève de donner sa physionomie à la duplex Arelas d'Ausone.



- M. André Piganiol donne son entier accord en ce qui concerne les voies gauloises, la centuriation de 46 et la centuriation agraire; mais il ne pense pas qu'il puisse y avoir de rapport entre la centuriation urbaine et la centuriation agraire.
- M. Charles Picard apprécie particulièrement les renseignements précieux fournis par l'aviation. Il attire l'attention sur l'amphithéâtre d'Arles et sur le rôle joué par le pont sur le Rhône.

LIVRE OFFERT

- M. Émile Benveniste a la parole pour un hommage :
- « La Revue des Études Arméniennes, dont j'ai l'honneur de déposer le tome Ier sur le bureau de l'Académie, reprend sous une forme nouvelle, avec le même titre, la Revue publiée de 1920 à 1933 par A. Meillet et F. Macler.

Notre initiative a pu être réalisée grâce au concours de la Fondation Calouste Gulbenkian. Ce premier volume de la nouvelle série, avec ses 21 articles couvrant 415 pages et 45 planches, donne une idée du programme que la Revue s'est assigné: contribuer à l'avancement des études arméniennes sous tous les aspects qu'elles revêtent et aussi favoriser la connaissance des travaux originaux parus en Arménie.

Ces articles intéressent les relations lexicales de l'arménien et du parthe (Benveniste); le vocabulaire et la grammaire de l'arménien (Thomson, Jungmann); la philologie arménienne (Muyldermans); l'iconographie (S. Der Nersessian, Izmailova); l'historiographie (Berberian, Lemerle, Abgarian, Hovanissian); l'histoire économique (Ter Ghevondian, Sahakian); l'histoire religieuse (Guillaume, Awdalbekian, Bartikian); l'épopée et le folklore (Tchukasizian, Mokri); la numismatique et l'épigraphie (Bedoukian, Hensen); l'histoire des études arméniennes (Dachkevytch). En outre, des comptes rendus et des chroniques signalent des publications ou des commémorations récentes.

Nous espérons ainsi donner aux arménistes de tous les pays la revue scientifique qui leur manquait encore. Dans cette tâche, où M. Berberian nous seconde avec dévouement nous sommes heureux d'avoir l'appui d'un comité de rédaction composé de : Cl. Cahen, M. Canard, S. Der Nersessian, G. Dumézil, A. Dupont-Sommer, F. Feydit, A. Grabar, P. Lemerle, Ch. Mercier, A. Mirambel, L. Robert ».